MOTION DE SOUTIEN

Montreuil, le 12 décembre 2025

LES AESH ET LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le 16 décembre 2025 se tiendra le Comité Social d'Administration Ministériel de l'Éducation Nationale (CSAMEN), au cours duquel sera débattu le budget de la rentrée 2026. Il y sera donc question notamment des salaires des 140.000 accompagnant·e·s d'élèves en situation de handicap.

À cette occasion, l'Union Fédérale de l'Action Sociale dénonce le projet du Ministère de l'Éducation Nationale qui ne prévoit que 1.200 recrutements d'accompagnant·e·s d'élèves en situation de handicap.
Cette dernière rentrée, ils étaient 45.000 à se trouver sans accompagnement. Depuis 2005, le Ministère bricole avec l'École inclusive.

Il est urgent d'exiger le recrutement de personnels là où il y en a besoin !
Leur présence ne peut se résoudre à un saupoudrage auprès de 10 à 15 élèves chaque semaine sur un temps très court pour chacun d'entre elles/eux.

Nous, travailleur·euse·s sociaux·ales, nous n'ignorons pas que l'autonomie d'un enfant s'acquiert sur le long terme. En situation de handicap, il a besoin de professionnel·le·s qualifié·e·s et ne subissant pas la précarité qui leur est imposée depuis plus de 20 ans.

Nous revendiquons pour les Accompagnants d'élèves en situation de handicap :
- un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B avec un temps complet à 24h,
- une formation initiale de qualité, une filière bac +2 par exemple.

Ce 16 décembre 2025, l'UFAS appelle à renforcer la mobilisation des AESH en participant aux rassemblements qui auront lieu partout en France face à une logique budgétaire dégradant les conditions de travail de tout notre champ de l'Action Sociale et Médico-Social.

Ensemble, on ne lâche rien !

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale • Case 538 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil CEDEX
Tél : 01.55.82.87.49 • https://cgt-sante-action-sociale.fr • sg@sante.cgt.fr